| FranceConnect — WikipédiaImage associÃ©eLigne fléchée : courbe dans le sens des aiguilles d’une montreIndex pointant vers la droite  **Sources d’identité de confiance** :  passeport (tous pays),  carte nationale d’identité (zone Euro),  acte de naissance,  dispositif numérique d’identification agréé.  Votre matricule INS :  Le prénom que vous utilisez :  Le nom que vous utilisez : naissance :  Votre date de naissance :  Votre 1er prénom d’état civil :  Votre nom de naissance :  *Pour le savoir, inscrivez ici vos identifiants tels qu’ils sont enregistrés dans l’état civil :*  ***Connaissez-vous votre identité sanitaire officielle ?*** | ÉpingleRÃ©sultat de recherche d'images pour "carte vitale"  **Attention :** La carte Vitale n’est pas un document d’identité.  Le *n° de sécurité sociale* peut être différent du *matricule INS*, notamment chez les mineurs.  Pour être bien identifié, pensez à vous munir d’une pièce d’identité pour chaque rendez-vous avec un professionnel de santé.  En cas d’erreur, faites rapidement corriger vos documents d’identité auprès de l’état civil de votre commune.  Le Matricule de *l’identifiant national de santé* = numéro INSEE personnel (NIR)  Le prénom effectivement porté tous les jours (de naissance, usuel…)  Tels qu’ils apparaissent sur vos actes d’état civil ou vos titres d’identité  Tel qu’ils apparaissent sur vos actes d’état civil ou votre titre d’identité  Le nom effectivement porté tous les jours (nom de naissance, nom d’usage…)  C’est celle inscrite sur votre pièce d’identité  Il peut s’agir d’un prénom composé, avec ou sans tiret de liaison | Emplacement pour le logo de la structure  *Soyez bien attentif à la façon dont les professionnels enregistrent votre identité tout au long de votre parcours de santé.*  ***La qualité de cette identification conditionne la sécurité de vos soins et la qualité des informations échangées.*** |
| --- | --- | --- |
|  | | |

***https://www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/lidentitovigilance-au-coeur-de-la-securite-des-soins***